

Commentaire de texte : Henri Bergson, Les Deux Sources de la morale et de la religion, 1932.

Dans les Deux Sources de la morale et de la religion, Henri Bergson s'interroge sur l'obéissance au devoir moral. Il semble soutenir la thèse suivante : l'accomplissement du devoir est presque toujours automatique. La conscience consiste en l'hésitation face aux rares situations dans lesquelles l'obéissance exige un effort sur soi-même.

Nous analyserons la thèse défendue par Henri Bergson en la décomposant en trois temps.

Dans une première partie, l'auteur affirme que la société régit le temps et l'action individuels. Dans une seconde partie, il explique que le devoir s'accomplit presque toujours automatiquement. Dans une troisième partie, il démontre que la conscience est l'hésitation à obéir au devoir moral.

Nous traiterons chaque partie en expliquant le propos de l'auteur, en nous intéressant aux enjeux philosophiques soulevés, puis en mettant le texte en perspective avec d'autres thèses.

Le fonctionnement de toute société repose sur un système moral qui établit des normes et des règles à respecter. Mais comment se manifestent-elles dans la vie individuelle ?

Selon Bergson, « la société [...] trace à l'individu le programme de son existence quotidienne » (L.1). Il faut entendre par là que le mode de vie s'impose à l'individu : celui-ci se plie au modèle social, son rapport au temps est défini par le temps social (d'où l'emploi du terme « programme »). L'homme civilisé s'alimente le matin, le midi et le soir, travaille le reste de la journée, dort la nuit et se repose le samedi et le dimanche ou pendant les vacances. Il ne s'agit pas d'une décision personnelle, elle émane du corps social. De plus, toutes les actions individuelles (« vivre en famille, [...] rester chez soi », L.1 à 3) font l'objet de « prescriptions » et « d'obligations » (L.4 et 5) : elles sont sur le fond et sur la forme régies par la norme sociale, le devoir.

Temps et action individuels sont donc soumis à des obligations, terme qui diffère de la contrainte puisqu'il se réfère à l'intériorité, à la conscience - ou du moins au sentiment - du devoir, contrairement à la contrainte qui désigne un objet extérieur forçant l'individu à agir contre sa propre volonté. Cela implique qu'il y ait « un choix » (L.4), qui « s'impose à tout instant » (L.4). Ce choix favorise systématiquement « ce qui est conforme à la règle » (L.4 et L.5).

Le propos de Bergson pose d'emblée la question du libre arbitre au cœur de sa thèse : qu'en est-il de celui-ci si le choix qui se présente à chaque instant est toujours remporté par le sentiment d'obligation ? L'obligation admet-elle le libre-arbitre ? Il semble que cela n'est pas possible, la liberté se définissant au premier abord comme l'accomplissement des désirs, dont certains entrent nécessairement en conflit avec l'obligation morale.

Cependant, est-on réellement libre lorsque l'on est régi par ses désirs ? Cela ramènerait l'homme au stade primitif pré-conscient. Pour Emmanuel Kant, la liberté est au contraire le choix de l'obéissance au devoir moral, qui dépend selon lui du libre-arbitre puisqu'il entre en opposition avec la pulsion, se situant du côté de la raison. Il s'agit par ailleurs de la réponse à l'une des trois questions kantienne (Que puis-je faire ?) exposée dans son œuvre Critique de la raison pure. En ce sens, le propos de Bergson n'exclut pas le libre arbitre du choix auquel est confronté à chaque instant l'individu en société.

Temps et action sont donc définis par la société, faisant l'objet d'un choix presque toujours remporté par la conformité aux règles sociales. Mais ce choix est-il vraiment perçu par l'individu ?

Bergson semble affirmer l'inverse : « C'est à peine si nous en avons conscience ; nous ne faisons aucun effort » (L.5). Suivre la « route tracée par la société » (L.6) est un choix de facilité ; s'en éloigner nécessiterait « plus d'initiative » (L.6). La « route » désignant le devoir, il est donc plus facile pour l'individu de se plier à la règle que d'essayer de s'en éloigner. Il apparaît donc que l'homme accomplit son devoir moral de manière naturelle, sans effort : « Le devoir, ainsi entendu, s'accomplit presque toujours automatiquement » (L.7). L'obéissance au devoir n'est donc dans la plupart des cas pas une action, mais à l'inverse un « abandon » (L.3).

La thèse de Bergson soulève une interrogation philosophique sur la nature humaine : l'obéissance au devoir semble naturelle et sans effort pour l'individu civilisé. Cela signifie-t-il que l'homme en société est intrinsèquement porteur d'une loi morale à laquelle il adhère et s'oblige ? Rousseau apporte une réponse possible à cette question : pour lui, l'homme à l'état de société n'est pas régi par la loi morale mais au contraire par l'assouvissement des désirs personnels, depuis l'instauration de la propriété privée qui a vicié la bonté de l'homme à de nature pour la transformer en recherche du profit et de la domination. Selon Rousseau, l'homme se plie à la loi morale sous la contrainte de la loi et du châtement, et non par obligation (qui implique une adhésion à la morale).

Ayant défini le devoir comme un abandon sans effort, Bergson se questionne sur la perception générale de l'obéissance : puisqu'elle est plus aisée que la violation des règles, pourquoi est-elle perçue comme « un état de tension » (L.9) ?

L'auteur affirme que l'appréhension du devoir comme « une chose raide et dure » (L.10) est due à l'opposition entre obéissance et volonté personnelle, qui advient dans des « cas [...] exceptionnels » (L.11). Mais si ces situations sont extrêmement rares, pourquoi dictent-elles la perception générale de l'individu sur le devoir ? Selon Bergson, car « une conscience intense les accompagne, comme il arrive pour toute hésitation » (L.12). Etant donné que la grande majorité des choix moraux effectués par l'individu sont quasiment inconscients, l'hésitation à obéir au devoir est constitutive de la conscience (« la conscience est cette hésitation même » L.13).

Ce dernier point amène une autre interrogation : si la conscience morale ne se manifeste que dans de rares situations, cela signifie-t-il que le bonheur humain concorde dans la grande majorité des situations avec la loi morale ?

Sigmund Freud propose une réponse à cette question dans son ouvrage Malaise dans la civilisation, paru en 1929. Il y affirme que la société exige d'importants sacrifices individuels réfrénant les deux pulsions définitives de la nature humaine : Eros et Thanatos, instincts de vie (sexuelle) et de mort. Le bonheur humain ne concorde selon lui absolument pas avec la fondation d'une société et se situe plutôt

au stade primitif, mais la loi morale qui le réfrène est acceptée en échange de la garantie de sécurité qu'elle assure en pacifiant les relations entre individus pour former le groupe adhérent, du moins sur le plan conscient à l'obligation morale.

Nous avons donc expliqué que Bergson soutient une thèse selon laquelle la conscience est l'hésitation devant le choix entre devoir et accomplissement des désirs personnels. Nous pouvons maintenant être amenés à nous demander quelle est la raison pour laquelle la loi morale s'est originellement imposée à l'individu jusqu'à devenir une norme la rendant plus facile à suivre que de chercher une autre voie, une morale individuelle.